



SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN SEPTEMBRE 2018

À la fin septembre, 4160 chômeurs étaient inscrits auprès des Offices régionaux de placement (ORP) valaisans, soit 175 de moins qu'à la fin août. Le taux de chômage a reculé à 2.4% (-0.1 point) et se situe au même niveau que le taux national. Ce recul est une conséquence de la situation économique favorable.

Le chômage a reculé dans le Valais Central et le Bas-Valais par rapport à la fin août. Il a, par contre, augmenté dans le Haut-Valais en raison de la fin de la saison estivale dans le tourisme.

A l'exception de l'hôtellerie-restauration, la baisse du chômage est généralisée dans presque tous les groupes de professions. Ce recul mensuel est porté par la construction, car les entreprises ont vraisemblablement engagé du personnel pour terminer les chantiers avant la saison d'hiver.

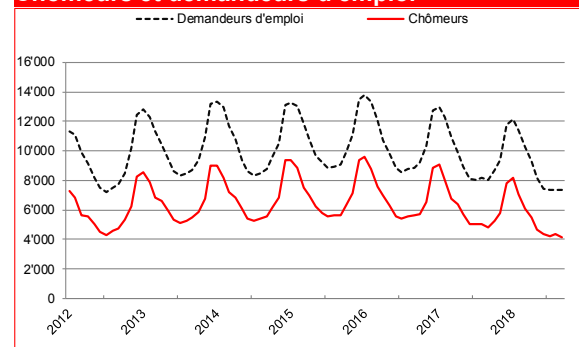
En variation annuelle, le recul du chômage dans les professions de l'industrie confirme la situation favorable de l'économie valaisanne. Le chômage a également diminué dans les professions administratives, commerciales et de la vente. Cette baisse est un effet probable de la reprise dans d'autres branches.

8 octobre 2018

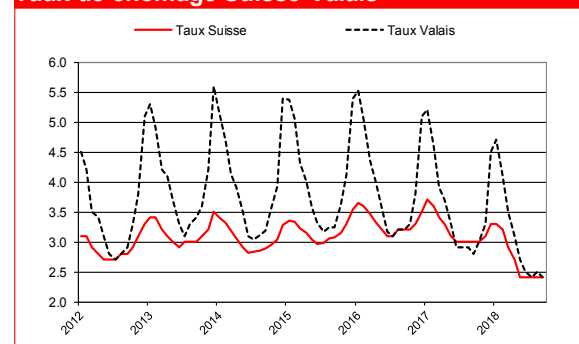
Chômage septembre 2018

	Taux	Chômeurs	
Valais	2.4%	4160	↘
Haut-Valais	0.8%	364	↗
Valais central	2.9%	1988	↘
Bas-Valais	2.8%	1804	↘

Chômeurs et demandeurs d'emploi



Taux de chômage Suisse-Valais



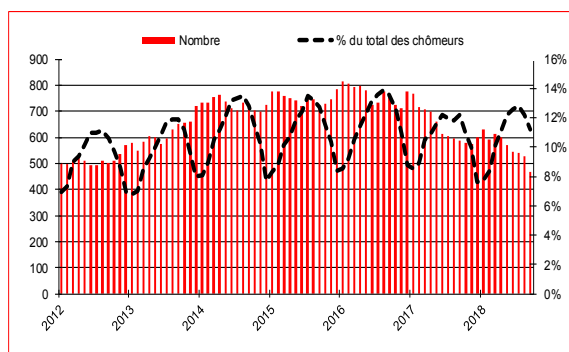
Chômage par régions

	Taux de chômage			Chômeurs		
	Sept. 2018	variation mensuelle	variation annuelle	Sept. 2018	variation mensuelle	variation annuelle
Suisse	2.4	0.0	-0.6	106'586	-1'307	-26'583
Valais	2.4	-0.1	-0.4	4160	-175	-656
Haut-Valais	0.8	0.1	-0.1	364	67	-4
Valais Central	2.9	-0.2	-0.7	1988	-131	-432
Bas-Valais	2.8	-0.2	-0.4	1804	-110	-224
RAV Oberwallis	0.9	0.2	0.1	365	68	2
ORP Sierre	2.5	-0.1	-0.7	581	-16	-169
ORP Sion	3.2	-0.3	-0.6	1410	-116	-263
ORP Martigny	2.8	-0.2	-0.2	920	-52	-69
ORP Monthey-St.-Maurice	2.8	-0.2	-0.5	884	-59	-152

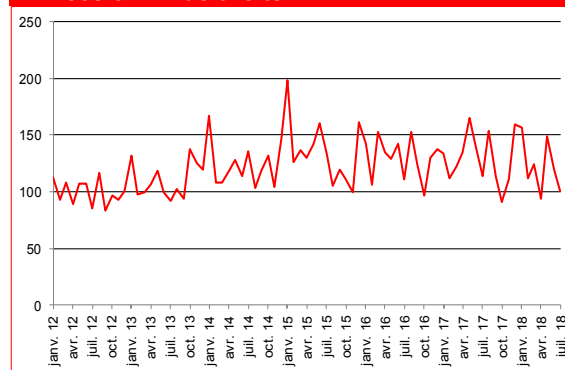
Contact

Peter Kalbermatten, chef du service de l'industrie, du commerce et du travail, entre 11h00 et 11h30.
Tél. 027 606 73 05

Chômeurs de longue durée



Arrivées en fin de droits



Profil des chômeurs

	Chômeurs			Taux de chômage		
	Sept. 2018	variation mensuelle	variation annuelle	variation mensuelle	variation annuelle	
15-24 ans	710	-81	-36	3.2	-0.3	-0.1
25-49 ans	2389	-54	-411	2.4	0.0	-0.4
50 ans et plus	1061	-40	-209	2.0	-0.1	-0.5
Hommes	2096	-142	-366	2.2	-0.2	-0.4
Femmes	2064	-33	-290	2.6	0.0	-0.4
Suisses	2355	-159	-335	1.8	-0.1	-0.3
Etrangers	1805	-16	-321	4.1	-0.1	-0.8
Au chômage depuis 1-6 mois	2818	-45	-297			
Au chômage depuis 6-12 mois	876	-68	-237			
Au chômage depuis plus de 12 mois (longue durée)	466	-62	-122			

Chômage par groupes de professions

	Septembre 2018					
	Effectifs	Part en %	Variation mensuelle		Variation annuelle	
			Absolue	Relative en %	Absolue	Relative en %
Professions saisonnières						
Construction	305	7	-69	-18.4	-98	-24.3
Hôtellerie, restauration et nettoyage	938	23	81	9.5	-139	-12.9
Agriculture, économie forestière, élevage animaux	106	3	-14	-11.7	-9	-7.8
Professions non saisonnières						
Industrie	405	10	-24	-5.6	-135	-25.0
Professions commerciales et de la vente	498	12	-39	-7.3	-116	-18.9
Transports et activités techniques	330	8	-30	-8.3	-44	-11.8
Information et communication	141	3	-8	-5.4	-17	-10.8
Activités spécialisées, scientifiques et financières	247	6	-2	-0.8	-26	-9.5
Activités de service administratif et de soutien	595	14	-37	-5.9	-84	-12.4
Santé humaine et action sociale	401	10	-10	-2.4	-3	-0.7
Professions artistiques	51	1	-1	-1.9	11	27.5
Autres professions	143	3	-22	-13.3	4	2.9

Taux de chômage : Depuis le 1er janvier 2014, le taux de chômage est calculé sur le recensement de la population active issue de la mise en commun de données recueillies sur 3 ans (2012-2014) par l'Office fédéral de statistique (OFS). Le Valais compte une population active de 174'064 personnes.

Chômeurs : Personnes annoncées auprès des offices régionaux de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement, peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage.

Demandeurs d'emploi : Tous les demandeurs d'emploi, chômeurs et non-chômeurs, inscrits aux ORP et cherchant un emploi.

Chômeurs de longue durée : Personnes inscrites au chômage depuis plus d'une année

Chômeurs en fin de droit : chômeurs qui ont épuisé leur droit maximum aux indemnités journalières ou dont le droit aux indemnités journalières s'est éteint à l'expiration du délai-cadre de deux ans sans qu'il n'ait pu ouvrir un nouveau délai-cadre d'indemnisation.